



# FORMATION DES JEUNES JOUEURS

EXPERIMENTATION DE REGLES

en Championnat Régional U13

Nouvelle Aquitaine - SAISON 2019-2020



Juillet 2019

# Expérimentation 2019-2020

Dans le but de développer la formation du jeune joueur, la FFBB a décidé de tester les deux dispositions suivantes dans la ligue pilote de Nouvelle Aquitaine :

- Arbitrer avec davantage de rigueur ce que la règle autorise ou non quant à l'usage des mains (application stricte en U13 région avec de la souplesse en département et chez les plus jeunes)
- Expérimenter la règle des 3 secondes défensives en U13 Région et dans les TIC-TIS de la Ligue (Nouvelle Aquitaine volontaire)

Ces dispositions seront donc applicables toute la saison 2019-2020 dans les championnats régionaux U13 de Nouvelle Aquitaine. Elles feront l'objet d'un retour d'expérience avant application éventuelle au niveau national en 2020-2021.

# Usage des mains en défense (U13)

# Exigence sur l'usage illégal des mains

## **Pas de changement de règle**

### **Application stricte des critères et principes existants**

Rappel pendant les stages régionaux et départementaux de début de saison

### **Championnat concerné par l'expérimentation :**

- U13 Région de la Ligue Pilote
- TIC et TIL inter secteurs U12-U13 de la Ligue Pilote

# Rappel des critères sur l'usage des mains

**Principe 1 : Maintenir un contact** avec la main sur le porteur de balle (dribbleur ou non) est une faute

**Principe 2 : Usage de l'avant-bras** même fléchi **comme « bouclier »** est **interdit** contre un dribbleur ou un joueur faisant face.

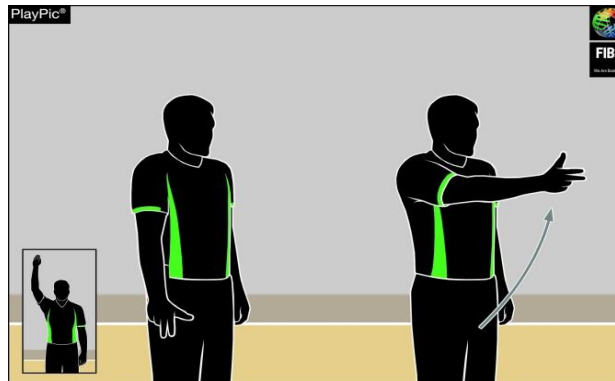
Note : cette défense est seulement tolérée dans le jeu posté (jeu intérieur) pour protéger son espace et contenir un joueur qui tente de gagner de dos une position déjà occupée par le défenseur.

**Principe 3 : Un contact bref et accidentel** sur le dribbleur **n'est pas une faute, sauf** si ce contact :

- Ralentit la vitesse du dribbleur
- Modifie la trajectoire du dribbleur
- Ralentit l'exécution technique d'un mouvement (ex : départ en dribble)
- Impacte l'équilibre du joueur

**Principe 4 : Poser les 2 mains** sur un adversaire est interdit (sur dribbleur comme sur les intérieurs)

# 3 secondes défensives : « violation technique »



# Expérimentation des 3 secondes défensives

## Règle des 3 secondes défensives (U13 Région)

### Objectif

Libérer le jeu à l'intérieur de la zone restrictive pour :

- Améliorer le franchissement en 1x1
- Favoriser la prise et la réussite du tir lors du 1x1
- Favoriser le jeu de fixer/passer (les aides restent possibles)

### Effets attendus

- Créer davantage d'espace dans la zone restrictive
- Limiter les aides positionnelles et dissuasives
- Améliorer le tir au contact et le tir extérieur
- Améliorer le jeu de fixer/passer

### Domaine d'application

- Expérimentation uniquement en Championnat Régional U13 et au TIC et TIL de secteur de la Ligue Pilote

### Support de formation

- Diaporama du Pôle Formation
- Support humain sur les stages de ligue
- Vidéo à venir

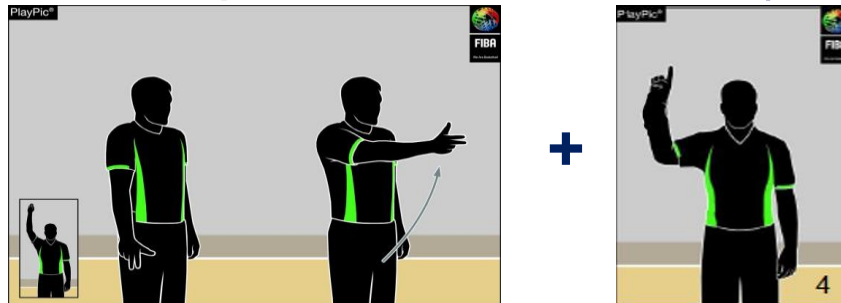
# Expérimentation des 3 secondes défensives

## Définition

- Interdiction de rester 3 secondes consécutives dans la zone restrictive si son adversaire direct n'y est pas.
- Pour redémarrer un décompte, il faut :
  - soit en sortir avec les 2 pieds,
  - soit se placer à une longueur de bras de son joueur

**Sanction** : « Violation technique » (ce n'est pas une faute technique enregistrée sur la feuille de marque) : 1 lancer-franc puis reprise du jeu là où il a été arrêté avec 24 secondes au CT.

**Gestuelle** : Arrêter le jeu, faire successivement le geste de 3 secondes et indiquer 1 lancer-franc (pas d'annonce à la table)





# Expérimentation des 3 secondes défensives

## Modalités de sanction :

- Si un joueur reste éloigné de son adversaire situé hors de la zone restrictive pendant 3 secondes, l'arbitre arrête le jeu et donne un avertissement officiel à son coach
- En cas de récidive, et pour chaque répétition, l'arbitre siffle une « violation technique » : 1 lancer-franc pour l'équipe adverse (tireur libre) + reprise du jeu là où il s'est arrêté

## Prévention / pédagogie :

- L'arbitre doit, même après avertissement au coach, demander à un joueur distrait de ressortir (ex : « 9 blanc ! prend ton joueur ! », « 6 vert ! attention aux 3 secondes ! », « 12 rouge ! ressort ! »...).
- Mais l'arbitre doit sanctionner l'action illégale si elle est délibérée, ou si le joueur ignore l'avertissement et que l'action se poursuit alors que l'entraîneur a déjà été averti.

# Expérimentation des 3 secondes défensives

## Le décompte des 3 secondes est interrompu lorsque :

- Un joueur tire au panier.
- Le défenseur sort les deux pieds de la zone restrictive du côté où se trouve son attaquant.
- Le défenseur est à une distance proche de son attaquant (il est capable de le toucher immédiatement du bras)
- Son attaquant entre dans la zone restrictive
- Le ballon entre dans la zone restrictive

## Note :

La règle des 3 secondes en défense commence lorsque le ballon passe la ligne médiane.

# Expérimentation des 3 secondes défensives

## Que doit faire l'arbitre ?

1. L'arbitre ne doit pas se fixer sur cette règle (sa priorité est d'arbitrer le jeu)
2. La présence d'un ou de plusieurs défenseurs restant seuls et sans adversaire direct dans la zone restrictive doit l'interpeller :
  - il doit alors réagir et avertir le joueur pour qu'il sorte de la zone restrictive et reprenne un/son joueur
  - si le joueur n'obtempère pas et que le coach a été averti, il doit siffler la violation et donner 1 LF

# Expérimentation des 3 secondes défensives

## Exemple :

- Si un attaquant est proche de la ligne à 3 points, ou hors de la Zone Restrictive (ZR), son défenseur ne peut donc pas rester dans la zone restrictive plus de trois secondes consécutives.
- Le défenseur peut cependant être ou entrer dans la zone restrictive et y rester, mais pas plus de 3 secondes.
- Ensuite, il doit se rapprocher de son joueur pour pouvoir le toucher, ou sortir les deux pieds de la ZR du côté où se trouve son attaquant.
- Après avoir sorti les deux pieds de la ZR, ou si le ballon ou son adversaire entre dans la zone restrictive, le défenseur est de nouveau autorisé à entrer dans la zone restrictive.
- Le nombre de répétitions de cette action est illimité.

Note : Il n'est pas obligatoire d'être à une longueur de bras de son adversaire si celui-ci est dans la zone restrictive

PÔLE FORMATION ET EMPLOI  
FFBB

JUIN 2018

Contact : [bvauthier@ffbb.com](mailto:bvauthier@ffbb.com)



117 RUE DU CHÂTEAU DES RENTIERS - 75013 PARIS  
T 01 53 94 25 00 - F 01 53 94 26 80